



LES 111 DES ARTS

Des images pour adoucir les maux

*Artistes, venez partager avec nous
le projet des 111 des Arts !*

DOSSIER DE CANDIDATURE 2018

Toulouse

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE CONCEPT

Une fois par an, aux mois de Novembre et Décembre, les associations les 111 des Arts de Lyon, Paris et Toulouse organisent une exposition-vente d'œuvres d'art au profit d'enfants malades. Chaque ville réunit les œuvres de 111 artistes contemporains vivants, de toutes générations, nationalités, notoriété, tendances et techniques. Les artistes, sélectionnés par un jury, doivent exposer au minimum 11 œuvres d'un format défini de 20 cm x 20 cm.

LES OBJECTIFS

Soutenir, par des dons issus des recettes de la vente les enfants atteints de cancers en général et de leucémies en particulier, leurs familles et les équipes hospitalières qui les soignent, en améliorant les conditions d'hospitalisation dans les services d'hématologie et d'oncologie pédiatrique et en favorisant la recherche sur ces maladies de l'enfant.

Apporter aux artistes membres de l'association les occasions et les aides nécessaires pour faire connaître leur création et la diffuser au profit d'une œuvre humanitaire.

RÈGLEMENT

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Il est de 111 artistes pour chaque exposition. Chaque artiste peut postuler dans les 3 villes, Paris, Lyon et Toulouse avec un dossier de candidature pour chaque ville.

SÉLECTION DES ARTISTES

Les dossiers sont examinés dans chaque ville concernée par un jury indépendant regroupant 6 personnalités du monde de l'art.

PART REVENANT AUX ARTISTES

Chaque œuvre est vendue 111 € (plus prix du cadre à Paris, cadre compris à Lyon et Toulouse). Sur ce montant, 48 € (pour les expositions de Lyon et Toulouse) et 58 € (pour l'exposition de Paris) sont reversés à l'artiste au titre de défraiement.

QUANTITÉ

Chaque artiste sélectionné s'engagera à remettre, avant le début de l'exposition-vente, un minimum de 9 œuvres, en plus des deux adressées dans le dossier de candidature. Il lui est cependant recommandé d'en prévoir davantage qu'il pourra éventuellement livrer pendant l'exposition, dans le cas où son succès s'affirmerait.

Ces œuvres devront être semblables dans leur style et leur technique aux œuvres soumises au jury en juin.

RÈGLEMENT DES VENTES

Après comptage des tableaux invendus, chaque artiste recevra un virement correspondant à ses ventes, déduction faite des frais postaux en cas de renvoi des œuvres invendues.

COMPOSITION DE CHAQUE DOSSIER 2018

- 1- 2 exemplaires de la fiche de candidature ci-jointe page 3, **écrites en capitales** dont l'une est collée sur la couverture du dossier et la deuxième mise dans le dossier.
- 2- 2 œuvres originales de format 20x20 sans marge supplémentaire (sauf gravure et monotype) et présentés avec un support **RIGIDE** plat et léger. (Accroche avec des pastilles velcro)
- 3- Inscrivez clairement **au dos des œuvres votre nom, la date** et un titre si vous le souhaitez. Si vous utilisez des châssis, ils ne devront pas dépasser 2 cms d'épaisseur. Vos œuvres doivent être représentatives de celles que vous proposerez par la suite en cas de sélection. Les aquarelles, pastels et œuvres fragiles doivent être protégés par un transparent type Rodhoid.
- 4- Vos dossiers seront conservés jusqu'à la fin de la manifestation. Par contre, en cas de non sélection, ils vous seront retournés dans les meilleurs délais. *(Les artistes souhaitant présenter des volumes -au format 20x20x20- s'adressent directement à **Paris**, seule ville se proposant de les exposer cette année.)*
- 5- 1 CV actualisé sur une page maximum, en précisant la démarche artistique et en insistant sur la(les) technique(s) utilisée(s). L'information est portée à la connaissance du jury. Merci de présenter aussi quelques photos de travaux récents ou un catalogue.
- 6- 1 chèque de 20€, cette adhésion obligatoire donne droit à une déduction fiscale de 66% article 200-5 du CGI (somme non remboursable en cas de non sélection).
- 7- Une enveloppe pour le retour du dossier en cas de non sélection. Celle-ci prenant en compte la fragilité des œuvres et suffisamment affranchie à l'adresse de l'artiste.



LE TOUT ENFERMÉ DANS UNE CHEMISE CARTONNÉE A ÉLASTIQUES AUX ANGLES



INFORMATIONS PRATIQUES

Vous trouverez les dossiers de candidature de Paris et Lyon sur leur site.

Pour TOULOUSE, vous pouvez soit ENVOYER votre dossier par la POSTE

Entre le 16 avril et le **18 mai 2018 (date limite d'envoi)**

À : **Association Les 111 des Arts - BP 90816 - 31008 Toulouse Cedex 6**

L'association décline toute responsabilité pour les dégâts causés lors des transports.

Les dossiers incomplets ou remis après la date limite ne seront pas retenus.

Aucun envoi en recommandé ou Chronopost, seulement DES COLISSIMOS.

Soit le REMETTRE à notre local les jours de permanences.

5 rue Peyrolières à TOULOUSE

Le 3 mai de 10 heures à 18 heures

Le 17 mai de 10 heures à 18 heures

Le 22 mai de 10 heures à 18 heures

Contact : Françoise Zambeaux - 06 14 04 01 43 - toulouse@les111desarts.org

✂.....

FICHE DE CANDIDATURE à remplir en double exemplaire

Un exemplaire à coller sur la couverture du dossier
Un exemplaire à remettre dans le dossier

**COMPLÉTER LES CHAMPS SUR ORDINATEUR OU
ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES TRÈS LISIblement**

NOM :		Prénom :	
Rue :			
CP :	Ville :		
Téléphone fixe :		Portable :	
E-mail :		Site Internet :	
NOM D'ARTISTE* :			
Technique(s) utilisée(s) :			
Fait à	le,	Signature :	

*** Important : Tel que vous souhaitez le voir apparaître sur les panneaux et tout support de communication.**